



Bulletin de liaison CGT des salariés du Notariat

A diffuser au personnel – merci

Salaires 2014

FAUTE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DU NOTARIAT

"Le notariat uni et rassemblé !" : c'était le slogan du rassemblement du 17 septembre 2014.

Toutes les organisations syndicales, et particulièrement la CGT, se sont mobilisées malgré l'incompréhension de certains salariés, car il fallait défendre notre outil de travail, comme l'a brillamment dit à la tribune notre camarade Pierre LESTARD;

Et, à en croire la réaction des Pouvoirs Publics, c'est ce qui a impressionné le plus et a donné de la force au mouvement : des syndicats aux côtés des employeurs pour défendre le notariat.

Les salariés étaient, dès lors, légitimes à attendre du CSN une attitude d'ouverture dans la discussion des salaires du 16 octobre dernier au titre de la clause de sauvegarde.

Mais le CSN n'a proposé qu'une augmentation de 0,7 %... la même que celle refusée en février 2014 par l'ensemble des organisations syndicales mais au 1er octobre seulement. **Donc aucune embellie !**

Les syndicats, unanimes, ont proposé 1 % : demande très raisonnable car elle n'entraînait qu'un supplément d'augmentation de 4 centimes du point (6 € pour un T2).

Mais le CSN est resté intransigeant, alors même que les autres professions du droit ont signé à plus de 1 %.

La CGT considère que si tous les syndicats étaient restés fermes, le CSN aurait fini par accepter car il ne pouvait pas prendre le risque politique, après la mobilisation de septembre et alors que s'annoncent des discussions sur le tarif, d'une absence de toute augmentation.

Trois syndicats (CGC-CFTC-FO) ont accepté de signer, par crainte d'une absence d'augmentation. Nous ne leur jetons pas la pierre mais, convaincus que nous aurions pu obtenir mieux, nous regrettons que le front commun syndical se soit trop vite fissuré.

Pourquoi la CGT n'a pas signé

Plus que pour une raison économique (les 4 centimes), **c'est avant tout pour une question de respect de la dignité des salariés qui venaient de se mobiliser pour le notariat.**

Comment le CSN a-t-il pu prendre le risque de faire volet en éclat cette belle unité, pour si peu ?

La dignité des salariés peut-elle être bradée pour ... 4 centimes ?

C'est une faute qui n'honore pas l'équipe sortante du CSN.

La CGT, en organisation responsable, continue de se battre pour le Notariat (un fax à venir évoquera le rendez-vous qu'elle vient d'avoir à l'Élysée), mais elle a demandé aux Pouvoirs Publics que les syndicats soient présents à la concertation annoncée sur le tarif des notaires. **Car sa confiance dans le CSN est altérée.**

La CGT forme le vœu que le nouveau bureau du CSN ait une attitude plus digne et plus respectueuse des salariés du notariat et de leurs organisations syndicales.